

L'Accord sur la santé

Qu'est-ce que l'Accord sur la santé?

L'Accord sur la santé fournit aux provinces et aux territoires un financement stable pour les soins de santé, et il établit aussi des normes nationales. À la suite du rapport Romanow publié en 2002 sur l'avenir du système de soins de santé au Canada, l'Accord sur la santé constituait un plan négocié de 10 ans, de 2004 jusqu'au 31 MARS 2014. Le gouvernement fédéral de Harper refuse de renégocier l'Accord.

Pourquoi l'Accord sur la santé est-il important?

Financement stable

L'Accord fournissait un financement stable après les profondes compressions du gouvernement fédéral dans les années 1990. Il a engendré une hausse de 20 p. cent de la part du gouvernement fédéral des dépenses provinciales en matière de santé, et bien que ce pourcentage n'atteint pas le 50 p. cent couvert au début de l'assurance-maladie, il s'agit d'un pourcentage nettement meilleur que le plancher de 10 p. cent atteint en 1998, avant le premier Accord sur la santé en 2004. Les paiements ont augmenté de 6 p. cent par année.

Normes nationales

Le premier ministre et les premiers ministres se sont engagés à nouveau envers la *Loi canadienne sur la santé* et ses exigences : administration publique, accès universel, couverture globale, accessibilité sans frais supplémentaires ni discrimination, et portabilité entre les provinces. L'Accord établissait aussi un ensemble d'objectifs communs concernant les délais d'attente, les soins à domicile, les médicaments sur ordonnance et les soins primaires dispensés en équipe.

Améliorations aux soins de santé

Au sujet des délais d'attente, l'Accord a été une réussite : huit Canadiens sur dix reçoivent un traitement à l'intérieur des délais établis en 2005 pour les cinq procédures choisies. Il y a certes place à l'amélioration, mais un progrès a été réalisé. Dans d'autres domaines, le progrès a été faible parce que les gouvernements ont seulement établi des objectifs larges sans conditions financières liées.

Quel est le plan de Harper en matière de soins de santé?

Le premier ministre Stephen Harper n'a même pas établi d'objectifs larges; en fait, il refuse de négocier un autre accord. Ce manque de leadership fédéral dans les soins de santé va engendrer 14 systèmes de soins de santé différents et moins performants.

L'accès aux services publics de santé de qualité dépendra de votre code postal et du solde de votre carte de crédit.



Sans avis ni discussion, le gouvernement fédéral a annoncé un plan de financement des soins de santé à prendre ou à laisser. En décembre 2011, Stephen Harper annonça des compressions majeures au Transfert canadien en matière de santé (TCS) de 36 milliards de dollars sur 10 ans, à compter de 2017. Le plan maintiendra le financement fédéral actuel pour les soins de santé jusqu'en 2017, date à partir de laquelle les compressions vont entrer en vigueur. Plutôt que d'augmenter de 6 p. cent par année, le transfert en matière de santé sera lié à la croissance économique, avec un plancher de 3 p. cent.

Le gouvernement fédéral modifie aussi comment il répartit le transfert en matière de santé entre les provinces, ce qui portera préjudice à certaines provinces plus qu'à d'autres, avec des gagnants et des perdants. Ces deux changements combinés au Transfert canadien en matière de santé signifient une baisse de 36 milliards de dollars (8,3 %) du financement fédéral pour les soins de santé sur une période de 10 ans.

Déjà le gouvernement fédéral ignore les violations à la *Loi canadienne sur la santé* en permettant une hausse des soins de santé à but lucratif et en n'intervenant pas dans le dossier des frais modérateurs, de la surfacturation et d'autres violations aux droits au titre de l'assurance-maladie.

Ce que fait Unifor?

Nous travaillons avec nos partenaires de coalition locaux, provinciaux et nationaux pour sonner l'alarme afin d'alerter les Canadiens de la fin du leadership fédéral en matière de soins de santé et des compressions de 36 milliards de dollars aux transferts en santé sur une période de 10 ans. Nous contactons les députés pour leur demander leur appui à la renégociation d'un autre Accord sur la santé, et nous continuerons d'exercer des pressions auprès des politiciens fédéraux jusqu'aux élections en 2015.

Un nouvel accord doit comprendre:

- un régime de soins continus, qui intègre les services à domicile, les services à long terme en institution, les soins de relève ainsi que les soins palliatifs;
- un régime d'assurance-médicaments universel offrant un accès équitable à des médicaments sécuritaires et appropriés; et
- un financement adéquat et constant du gouvernement fédéral comprenant une clause d'indexation de 6 p. cent.

Pour commander des cartes postales d'Unifor qui peuvent être envoyées aux dirigeants fédéraux ou pour obtenir des copies de ce pamphlet, veuillez contacter healthcare@unifor.org. Pour obtenir des informations sur les événements et les actions partout au pays, visitez le site Web de la Coalition canadienne de la santé à l'adresse <http://healthcoalition.ca/fr/>.